



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale
de l'environnement, de l'aménagement
et des transports d'Île-de-France
Unité départementale des Hauts-de-Seine**

Service Éducation et Sécurité Routières
Pôle Sécurité Routière
Affaire suivie par : Céline SCHANEN
Tél : 01 40 97 29 21
celine.schanen@developpement-durable.gouv.fr

Nanterre, le

29 DEC. 2023

Monsieur le préfet des Hauts-de-Seine

à

destinataires in fine

Objet : Plan départemental d'actions de sécurité routière – appel à projets 2024

PJ : Modalités pour les demandes de financement et le dépôt des dossiers

Chaque année, le Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR) est au cœur de notre engagement pour une meilleure sécurité sur nos routes.

Le soutien actif de l'État au travers du PDASR vise à accompagner vos initiatives pour la sensibilisation de publics exposés aux risques routiers. Cette collaboration se traduit par un soutien, que ce soit par le biais de subventions ou la mise à disposition de matériel et de documentation en accord avec les enjeux identifiés dans le document général d'orientations 2023-2027. Le PDASR a ainsi permis de financer 37 actions pour un montant de 52 840 € en 2023.

La prise de conscience des conduites à risques, en particulier la protection des utilisateurs de deux-roues motorisés, demeure une priorité constante. L'évolution rapide des modes de déplacement, avec notamment l'avènement de la trottinette électrique et le développement du vélo, nous incite à repenser nos messages de prévention.

Dans ce contexte évolutif, la coordination et la cohérence des actions de prévention sont plus que jamais cruciales. L'appel à projet vise toutes les actions menées par les intervenants départementaux de sécurité routière (IDSR), les associations, les collectivités, les forces de l'ordre, les entreprises, les établissements scolaires qu'elles soient financées ou non, sont des actions du PDASR. Elles sont répertoriées afin qu'elles puissent être valorisées notamment par la présence de personnalités et des représentants de l'État.

Les modalités de remontée des besoins en financement vous seront expliquées en pièces jointes. Votre retour est attendu pour le 23 février 2024.

Le sous-préfet,
Le préfet,
Directeur de Cabinet

François R...

Liste des destinataires

- Le général, commandant la brigade des sapeurs-pompiers de Paris ;
- Le procureur de la République du parquet de Nanterre ;
- Le contrôleur général, directeur de la DTSP des Hauts-de-Seine ;
- Les commandants des CRS autoroutières ouest et nord d'Île-de-France ;
- Le commandant, chef de la CTCSR des Hauts-de-Seine ;
- Le recteur de l'Académie de Versailles ;
- Le directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale ;
- Les chefs d'établissements scolaires d'enseignement général et professionnel des Hauts-de-Seine ;
- Le président de l'association des maires du département des Hauts-de-Seine ;
- Les correspondants communaux « sécurité routière » des Hauts-de-Seine ;
- Les chefs de service de police municipale des Hauts-de-Seine ;
- Le président de la CCI des Hauts-de-Seine ;
- La présidente de la chambre des métiers et de l'artisanat des Hauts-de-Seine ;
- Le directeur de la caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France (CRAMIF)